



**Incidences financières et administratives,
pour le secrétariat, du projet de résolution
du Comité régional relatif au Plan d'action
pour la santé sexuelle et reproductive : mise en œuvre
du Programme de développement durable à
l'horizon 2030 en Europe – ne laisser personne de côté**

1. Résolution : EUR/RC66/Conf.Doc./9

2. Liens avec le budget programme actuel

Cette résolution va-t-elle contribuer directement à la/aux réalisation(s) et au(x) produit(s) énoncés dans le budget programme actuel ? Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Catégorie(s) : 3, 2, 1, 4

Réalisation(s) : 3.1 ; 3.3 ; 3.4 ; 2.1 ; 2.3 ; 1.1 ; 1.5 ; 4.2

Secteur(s) de programme : Santé
génésique et santé de la mère, du
nouveau-né, de l'enfant et de
l'adolescent

Produit(s) : 3.1.1 ; 3.1.2 ; 3.1.3 ; 3.1.5 ; 3.3.1,
3.3.2 ; 3.4.1 ; 3.4.2 ; 3.4.3 ; 2.1.3 ; 2.3.3 ; 1.1.1 ;
1.1.2 ; 1.5.1 ; 4.2.1 ; 4.2.2 ; 4.2.3

Décrivez la nature et l'importance de cette contribution, y compris la question de savoir s'il y aura un impact sur d'autres éléments du même produit.

La résolution confère un mandat au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe pour les activités entreprises dans ce domaine thématique. Elle fournit un cadre précisant les actions prioritaires en matière de santé sexuelle et reproductive, et délivre des conseils à l'intention des autres programmes afin qu'ils tiennent compte de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans leurs propres domaines d'activité. Ce budget reflète les niveaux de financement prévus de 2017 à 2021.

3. Estimation du coût et incidences en termes d'effectifs par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la période pendant laquelle les activités du secrétariat seraient requises pour la mise en œuvre de la résolution, et ii) le coût de ces activités (estimé à 10 000 USD près).

i) 5 ans (couvrant la période 2017-2021)

ii) Total : 8 125 000 USD (personnel : 3 750 000 USD ; activités : 4 375 000 USD)

3. Estimation du coût et incidences en termes d'effectifs par rapport au budget programme (suite)

b) Coût pour la période biennale en cours

Indiquez quelle part des coûts mentionnés au point 3 a) correspond à la période biennale en cours (estimé à 10 000 USD près).

Total : 1 625 000 USD (personnel : 750 000 USD ; activités : 875 000 USD)

Le coût estimé s'inscrit-il intégralement dans le budget programme actuel approuvé ?

Oui

Si « non », indiquez le montant non inclus.

_____ USD

c) Coût pour les prochaines périodes biennales

Coût estimé par période biennale ultérieure

2018-2019 : total 3 250 000 USD

2020-2021 : total 3 250 000 USD

d) Incidences sur les effectifs

La résolution pourrait-elle être mise en œuvre par le personnel existant ?

Oui

Si « non », indiquez le nombre de membres du personnel supplémentaires – équivalents temps plein.

En fonction de la demande, la situation en matière de ressources humaines devra être de nouveau évaluée lors de l'exercice de planification du budget programme des prochaines périodes biennales.

4. Financement

Le coût estimé pour la période biennale actuelle, indiqué au point 3 b), est-il complètement financé ?

Oui

Si « non », indiquez le montant ne pouvant être financé et précisez comment les fonds seraient mobilisés (fournir les détails de la/des source(s) de fonds prévue(s)).

_____ USD ; source(s) de fonds : _____